

Réf: Dossier 270961

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAMANT IMMOBILIER » en abrégé « DI' IMMO »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SIDECI KOUTE EN FACE DE SAGUIDIBA CASH IVOIRE, LOT  
324 , ILOT 104, SETION CH, 05 BP 337 ABIDJAN 05, Lot  
324, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMANT IMMOBILIER » en  
abrégé « DI' IMMO »

Objet : -BTP  
- CONSTRUCTION  
-GESTION LOCATIVE  
-RENOVATION ET REHABILITATION  
-REALISATION DE PROGRAMMES IMMOBILIERS  
-VENTE ET ACHAT DE BIENS IMMOBILIERS.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SIDECI KOUTE EN FACE DE SAGUIDIBA CASH IVOIRE, LOT  
324 , ILOT 104, SETION CH, 05 BP 337 ABIDJAN 05, Lot  
324, Ilot 104

Dirigeant(s) M N'GUESSAN AMANI JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06979 du 07/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86579/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

